

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE**

2012-12-03 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 3e jour du mois de décembre 2012 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:
Lina Lacharité, Denis Laroche, Roger Tessier, Jocelyn Verrier et François Parenteau

La conseillère Rachel Laflamme est absente.

Madame Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

(12-12-251) ADOPTION ORDRE DU JOUR

Sur proposition du conseiller Jocelyn Verrier et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(12-12-252) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller François Parenteau et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 5e jour du mois de novembre 2012 soit accepté tel que rédigé.

(12-12-253) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Roger Tessier et appuyé par le conseiller Jocelyn Verrier et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 19e jour du mois de novembre 2012 soit accepté tel que rédigé avec la correction suivante :

Dans l'entête nous devrions lire « La conseillère Rachel Laflamme est présente » au lieu de « est absente ».

(12-12-254) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de décembre 2012 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
Salaire employés	Dépôts salaire mois de Novembre 2012	8 084.90\$

Élus Municipaux	Rémunération & alloc. de dépenses mois de oct., nov. et déc.	
		5 297.69\$
6231 Céline Poudrier	Guignolée 2012/ aide financière	30.00\$
6232 OBV Yamaska	Adhésion 2013	50.00\$
6233 Groupe Ultima Inc.	Assurances municipales	22 936.00\$
6234 Excavation Yergeau Enr.	#2869 Réparation ponceau sur la route O'Brien	1 500.42\$
6235 Jean-Pierre Carpentier Enr.	#243605-243606-243607 Nivellement des chemins	2 345.48\$
6236 Therrien Couture Avocats SENCLR	#35085 Honoraires professionnels/ avocat	530.77\$
6237 RCL	#59789 Réparation minuterie école	112.68\$
6238 Jean-Paul Belcourt	Site internet 2012/ mise à jour	150.00\$
6239 Bell Canada	Lignes téléphoniques novembre 2012	371.59\$
6240 Mini-Béton 139	#4017 Béton pour des sono tubes	183.96\$
6241 Karine Desmarais	Programme naissance 2012/fille	150.00\$
6242 Eauvy M/N Inc.	#20631 cartouche pour centre Comm., #20670-20673 Achat et installation adoucisseur d'eau Hôtel de Ville	1 797.06\$
6243 Excavation Yergeau Enr.	#2866 Travaux divers, #2879 et #2880 Travaux d'excavation route O'Brien	5 095.08\$
6244 Hydro-Québec	Électricité pour les bâtiments municipaux du 23 septembre au 23 novembre 2012	2 581.62\$
6245 L'Industrielle Alliance	Assurance collective mois de décembre 2012	556.98\$
6246 Julie Yergeau	Frais de déplacement novembre 2012	50.74\$
6247 Laboratoire d'en- vironnement SM	#1204954 Analyses d'eau mois d'octobre 2012	204.66\$
6248 Location Yergeau	#041532 Scie à béton	111.54\$
6249 Marché Ste-Jeanne D'Arc	#0067-0077-0081 Quincaillerie pour voirie et école	160.31\$
6250 Marco Mini- Mécanique Inc.	#39440 Entretien sur souffleuse pour la patinoire	35.61\$
6251 Martech Inc.	#127207 achat de panneaux de signalisation	937.05\$
6252 Megaburo	#50-0835972 Lecture du compteur Photocopieur	48.42\$
6253 MRC de Drummond	Charge en inspection & Mutations mois d'octobre	247.80\$
6254 Postes Canada	Médias poste mois novembre	46.53\$
6255 Québec Municipal	Service internet 2013	91.98\$
6256 Réjean Gauthier, Ent. Électricien	#34928 Réparation luminaire de rue	560.61\$
6257 Rona	#249667-1,250183-1,250906-1 Meule, Graisse & Quincaillerie	46.02\$
6258 Serres Binette	#1882 Plante pour condoléances	103.48\$
6259 La coop St-André D'Acton	#FC00062959, FC00063214 Sel adoucisseur & pelles	470.72\$
6260 Le Spécialiste du Ponceau	#03486 Géotextile	30.18\$
6261 Chemin de Fer St-Laurent & Atl.	#EF20646 Passage à niveau Mois octobre à décembre	1 544.58\$
6262 Telus	Frais de cellulaire mois novembre	63.93\$
6263 Ultramar Limitée	#219045, 219046 Huile à chauffage École & église	1 578.86\$
6264 Ville de Drummondville	#2012-036305 Temps de cour	154.67\$

6265	Visa Desjardins	Essence camion & achat nettoyeur à toilette	299.75\$
6266	Excavation Yergeau Enr.	#2872/1 ^{er} versement déneigement des chemins d'hiver	19 670.74\$
6267	Excavation André Provencher Enr.	2 ^e versement déneigement des stationnements	1 425.69\$
6268	Jeffrey Boyce	1 ^{er} versement entretien Patinoire	625.00\$

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 344

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 344.

DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Il y a eu dépôt d'une déclaration des intérêts pécuniaires d'un membre du Conseil selon l'article 357 de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités;

- Jocelyn Verrier, conseiller poste #1

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller François Parenteau à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2013 et les conditions de perception.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Roger Tessier à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement pour déléguer au secrétaire-trésorier le pouvoir d'autoriser des dépenses, de former un comité de sélection et de passer des contrats.

(12-12-255) CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2013

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil pour 2013, qui se tiendront à la salle du Conseil au 186, 10^e rang, Lefebvre et qui débiteront à 20 heures aux dates suivantes:

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

ANNÉE 2013

Jour	Date	Heure
Lundi	14 janvier	20h00
Lundi	4 février	20h00
Lundi	4 mars	20h00
Mardi	2 avril	20h00
Lundi	6 mai	20h00
Lundi	3 juin	20h00
Lundi	8 juillet	20h00
Lundi	12 août	20h00
Mardi	3 septembre	20h00
Mardi	1er octobre	20h00
Lundi	11 novembre	20h00
Lundi	2 décembre	20h00

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire -trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-12-256) RADIATION DE TAXES

CONSIDÉRANT que deux propriétaires n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes municipales portant sur l'année 2010;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut radier des comptes de taxes municipales antérieures;

Proposé par: Jocelyn Verrier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre annule les comptes de taxes antérieures portant sur l'année 2010 pour les propriétés suivantes:

- matricule : 49020-8963-18-8193

année 2010 : 20.80\$
Intérêts : 6.64\$
Total à radier: 27.44\$

- matricule : 49020-8960-87-2804

année 2010 : 0.80\$
intérêts : 0.25\$
Total à radier: 1.05\$

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à radier les taxes 2010 au montant de 21.60\$ pris dans le poste (02-190-00-985) et les intérêts au montant de 6.89\$ pris dans le poste budgétaire (01-262-00-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-12-257) FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT les déplacements effectués tout au long de l'année par les bénévoles de la bibliothèque municipale;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : Jocelyn Verrier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre verse une somme de quatre cents dollars (400.\$) comme frais de déplacement à Madame Pauline Cyr Delude, responsable de la bibliothèque municipale;

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à acquitter ce montant, soit 400.\$, pris dans le poste budgétaire (02-702-30-310).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-12-258) RIMGD BAS ST-FRANÇOIS / ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François, lors d'une séance ordinaire tenue le 26 novembre 2012, a adopté ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2013 au montant de 1 773 137.35\$;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la municipalité est en accord avec la teneur de ce budget ;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre approuve et entérine le budget adopté par le Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François pour l'exercice financier 2013 au montant de 1 773 137.35\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-12-259) RÈGLEMENT DE TAXATION 2013 /MRC DE DRUMMOND

CONSIDÉRANT que la MRC de Drummond a adopté un règlement (MRC-703) imposant les taxes nécessaires pour rencontrer les coûts d'une subvention aux « JEUX DU QUÉBEC » prévus pour les exercices financiers 2013 à 2015;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU par le Conseil de la Municipalité de Lefebvre d'exprimer son désaccord relativement à l'exercice de la compétence déléguée par la MRC de Drummond en ce qui concerne le « Règlement imposant les taxes nécessaires pour rencontrer les coûts d'une subvention aux « JEUX DU QUÉBEC » prévus pour les exercices financiers 2013 à 2015 inclusivement » et qu'en conséquence la Municipalité de Lefebvre ne sera pas assujettie au paiement des dépenses;

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à la MRC de Drummond par courrier recommandé conformément à l'article 10.1 du Code Municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-12-260) BOURSES ÉTUDIANTES / CEGEP DE DRUMMONDVILLE

CONSIDÉRANT la demande de participation à une bourse étudiante, volet municipalité édition 2012-2013 par le Cégep de Drummondville;

CONSIDÉRANT que cette bourse est remise à des étudiants de notre territoire en fonction des critères de réussite scolaire lors d'une séance régulière du conseil de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT que le montant demandé pour la bourse **Lefebvre 1** est de cent cinquante dollars (150.\$) et pour la bourse **Lefebvre 2** est de deux cents dollars (200.\$);

Proposé par: Jocelyn Verrier

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre participe à la bourse étudiante, volet municipalité édition 2012-2013;

Que la municipalité de Lefebvre verse deux bourses d'étude, soit une bourse d'étude au montant de deux cents dollars (200.\$) et la deuxième au montant de cent cinquante dollars (150.\$);

Que ces bourses soient remises à deux étudiants Lefebvrois pour leurs efforts et leur réussite scolaire;

Que ces bourses soient passées à la dépense en 2013, prises dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**(12-12-261) DEMANDE D'APPUI DE L'ASSOCIATION DE BASEBALL
AMATEUR DES COMMUNAUTÉS RURALES DE LA MONTÉRÉGIE
ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la création de l'Association de Baseball amateur des communautés rurales de la Montérégie et du Centre-du-Québec;

CONSIDÉRANT que les objectifs de cette association sont d'offrir une option sportive additionnelle aux jeunes de 4 à 22 ans, faire bouger l'ensemble de la population avec une activité saine et enlevante et redonner au Baseball ses lettres de noblesse;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre n'a plus de terrain de Baseball;

CONSIDÉRANT que les jeunes de la Municipalité de Lefebvre pourront jouer dans les municipalités environnantes;

Proposé par : François Parenteau

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre appuie les démarches pour la mise sur pied de l'Association de Baseball amateur des communautés rurales de la Montérégie et du Centre-du-Québec et encourage la population à participer aux activités de l'association.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-12-262) VENTE D'UN MOTORISÉ APPARTENANT À UN TIERS

CONSIDÉRANT que la municipalité a fait la vente d'un motorisé vu le défaut du propriétaire de récupérer son bien;

CONSIDÉRANT que le propriétaire avait acquitté les frais reliés au remorquage du motorisé;

Proposé par : Lina Lacharité

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU d'autoriser la secrétaire-trésorière à rembourser le montant de la vente du motorisé au propriétaire soit un montant de cent cinquante dollars (150.\$).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-12-263) DEMANDE DE REMBOURSEMENT TAXES SUR LA VIDANGE SYSTÉMATIQUE D'UNE FOSSE SEPTIQUE

CONSIDÉRANT la demande de remboursement des taxes sur la vidange systématique de la fosse septique de Monsieur René Paradis pour les années 2011-2012;

CONSIDÉRANT la situation et l'état de sa propriété du 297, 11^e rang Est et la nécessité de faire du ménage sur le terrain;

Proposé par : Denis Laroche

Appuyé par : Roger Tessier

IL EST RÉSOLU par le Conseil de la Municipalité de Lefebvre de demander à Monsieur René Paradis de faire le ménage sur sa propriété et de se conformer au « Règlement sur les nuisances » et ce avant le 31 mai 2013;

Que le conseil reconsidéra la demande de remboursement des taxes sur la vidange systématique de la fosse septique si les travaux de nettoyage sont réalisés à la satisfaction de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(12-12-264) TRANSFERTS DE COMPTES

CONSIDÉRANT que des virements de crédits doivent être effectués aux postes déficitaires au budget;

Proposé par: Jocelyn Verrier

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que conformément à la recommandation de la secrétaire-trésorière, le Conseil autorise les virements de crédits aux postes déficitaires au budget, soit les postes budgétaires suivants:

(02-120-00-412) 500.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-610-00-459)

(02-320-00-641) 100.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-681)

(02-340-00-521) 500.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-515)

(02-701-30-526) 300.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-90-690)

(02-702-90-632) 1 000.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-459)

(02-702-98-681) 63.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-701-24-242).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 3 décembre 2012 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

COMMUNIQUÉ DE CORRESPONDANCES DIVERSES

- École Sainte-Jeanne-d'Arc : Dépistage du radon dans l'école
- PMA Assurances : Assurance réservoir à l'huile église
- PMA Assurances : Ristourne 2011

(12-12-265) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par le conseiller Jocelyn Verrier et appuyée par la conseillère Lina Lacharité à 21:40 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière